



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-
EPAGNY
(74520)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2025 –
Séance du 16 septembre 2025	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20250916 – 024

L'an deux mil vingt-cinq le 16 septembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epany, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Vincent RONAT, Céline TARDY et Florian CHAYS conseillers.

Absents : Philipp FURHMANN, Jonathan DUPARC et Cécile DUPARC.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Objet : Approbation du projet de sécurisation du hameau des Baraques

M. le Maire explique la volonté des communes de Minzier et de Jonzier-Epany de sécuriser le hameau des Baraques. Pour ce faire, différents aménagements sont prévus avec la création d'un cheminement piétonnier, le changement des éclairages en LED et un dévoiement sur la RD 107. Le coût total des travaux est estimé à 79 851,14 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er :

Approuve le projet de sécurisation du hameau des Baraques tel que présenté par M. le Maire pour un coût total estimé des travaux à 79 851,14 € HT.

Article 2 :

Autorise M. le Maire ou son représentant à la signer ou tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	10
Date de la convocation		
11/09/2025		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Les signatures suivent au registre		
Signature du secrétaire de séance		

